



Symposium PSDR4

Transitions pour le développement des territoires

Connaissances et pratiques innovantes pour des modèles agricoles, alimentaires et forestiers résilients

Angers, 28-30 Octobre 2020

Proposition de communication

Formulaire à poster sur le site du colloque (<https://symposium.inrae.fr/psdr4/>)

Avant le 10 Juillet 2020.

Les ambigüités de la bio-économie à l'épreuve de la mobilisation des propriétaires forestiers : le cas de la Gironde

(Brahic E., Banos V., Deuffic P.)

Coordonnées précises du ou des auteurs (en précisant le correspondant) :

BRAHIC Elodie, économiste (correspondant). INRAE Nouvelle-Aquitaine Bordeaux – UR ETBX. 50 Avenue de Verdun, Gazinet F-33612 Cestas Cedex. brahic.elodie@inrae.fr

BANOS Vincent, géographe. INRAE Nouvelle-Aquitaine Bordeaux – UR ETBX. 50 Avenue de Verdun, Gazinet F-33612 Cestas Cedex. banos.vincent@inrae.fr

DEUFFIC Philippe, sociologue. INRAE Nouvelle-Aquitaine Bordeaux – UR ETBX. 50 Avenue de Verdun, Gazinet F-33612 Cestas Cedex. deuffic.philippe@inrae.fr

Référence à la (aux) région(s) et au(x) Projet(s) PSDR (éventuelle) :

Nouvelle-Aquitaine, projet « Transition Energétique et mutations de la Filière Forêt-Bois en Région Aquitaine »

Référence à la thématique visée :

Transition agroécologique dans les filières : circuits, circularités, bioéconomie

Résumé

(Times New Roman, 12 pt, interligne simple)

3 pages max

Objectif de la communication :

Serpent de mer des politiques forestières et revendication ancienne des industriels du secteur (Demolis et al., 2015), l'augmentation de la récolte des bois apparaît relégitimée depuis le début des années 2000, à la faveur de la transition énergétique - dont la biomasse forestière est une des pierres angulaires - et de la diffusion des référentiels de la bio-économie. Tandis que le schéma national de mobilisation de la biomasse (Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, 2017) évoque l'opportunité de « rompre avec un scénario tendanciel défavorable », le programme national de la Forêt et du Bois (Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, 2016) fixe l'objectif de faire passer le taux de prélèvement moyen de 50% à 65% de l'accroissement biologique à l'horizon 2026 au nom de la « nécessaire transition vers une économie plus sobre en énergie, en ressources naturelles épuisables et moins tributaire des énergies fossiles ». Présentée tout à la fois comme un des piliers de la croissance verte et de la lutte contre le changement climatique, cette mobilisation accrue de la biomasse forestière s'accompagne d'un discours volontariste et de mesures incitatives sur le renouvellement approprié des ressources, la gestion durable des forêts et l'articulation des usages du bois (PNFB, 2016 ; SNMB, 2017). Détenteur des deux-tiers de la surface forestière et cibles privilégiées des programmes de mobilisation des bois, les propriétaires privés constituent un prisme intéressant pour questionner les ambiguïtés de cette « économie des promesses » (Joly, 2015). En effet, si les contributions environnementales et sociales des forêts sont aujourd'hui largement reconnues, les propriétaires demeurent bien souvent accusés d'immobilisme lorsqu'ils ne répondent pas aux enjeux de la production de bois (Lawrence, 2018 ; Weiss et al., 2019). Dès lors, on peut se demander si la volonté affichée de faire converger, voire de réconcilier, environnement et économie est de nature à changer le comportement des propriétaires privés mais aussi le regard porté sur leur inactivité supposée et leur réticence présumée à changer de pratiques. Le renouvellement des enjeux productifs à l'aune des défis environnementaux n'invite-t-il pas en effet à regarder avec moins de sévérité une prudence des propriétaires souvent réduite à de la passivité ? De même, peut-on encore réduire l'engagement sylvicole des propriétaires au seul critère de la production de bois ? Ce questionnement suppose de compléter, voire dépasser, l'approche par les consentements individuels sur laquelle s'est beaucoup focalisée la littérature traitant des enjeux de mobilisation en forêt privée (Silver, 2015 ; Lawrence, 2018). Il s'agit en effet de mieux comprendre la diversité des pratiques, des attentes et des formes d'engagement dans la gestion forestière qui se cachent derrière l'épineuse question de la mobilisation. Cela suppose aussi d'appréhender le comportement des propriétaires à l'aune du cadrage des politiques publiques, de leur implémentation locale et de l'éventail de services offerts aux propriétaires par les opérateurs et l'encadrement technique.

Méthode :

Afin d'affiner la compréhension du comportement des propriétaires à l'égard des enjeux actuels de mobilisation, nous avons établi des profils-types mettant en lumière différents degrés d'implication des propriétaires dans la gestion forestière. Pour ce faire, nous nous sommes appuyés sur un programme d'action publique (FOREDAVENIR¹) visant à mobiliser du bois-énergie et à améliorer des peuplements déperissant dans un secteur du département de la Gironde qualifié de « sous-exploité ». Notre étude conjugue des enquêtes qualitatives réalisées auprès de différents acteurs de la filière forêt-bois (propriétaires, gestionnaires, opérateurs économiques, administrations...) et une

¹ Ce programme s'inscrit dans le cadre des AMI « DYNAMIC BOIS » financés par l'ADEME en 2015 et 2016.

enquête quantitative menée auprès d'un échantillon de 658 propriétaires forestiers. L'échantillonnage de cette enquête quantitative a été réalisé sur la base de la taille des propriétés (4 classes de surfaces ont été retenues : 1-3.99ha ; 4-9.99ha ; 10-24.99ha ; 25ha et plus) et la localisation des parcelles (4 zones géographiques étaient concernées : le Bazadais ; l'Entre-Deux-Mers ; le Libournais ; et la Haute-Gironde). Réalisée par voie postale, avec un taux de réponse de 18.0%, l'un des avantages de cette enquête est qu'elle a permis de recueillir des informations sur les petits propriétaires (35.2% de l'échantillon possède moins de 4ha et 29.2% possède entre 4 et 10ha), souvent absents de ce genre d'étude. L'élaboration de la typologie de propriétaires a été réalisée en appliquant une méthode de classification des variables (méthode ClustOfVar) permettant d'identifier des groupes de comportements homogènes sur un certain nombre de variables hétérogènes (53 variables relatives aux comportements vis-à-vis de la gestion forestière synthétisées par 8 indicateurs), puis une classification des individus.

Résultats :

Les profils-types ont été élaborés à partir des réponses des 658 propriétaires à l'enquête quantitative. L'exploration des données nous a conduits à retenir cinq classes de propriétaires. La première classe (27.36% de l'échantillon) regroupe des petits propriétaires, très âgés (+ de 75 ans), ne faisant partie d'aucun réseau et n'ayant quasiment plus d'objectif de gestion. Foncièrement inactifs aujourd'hui, on trouve ici des propriétaires confrontés à des problèmes de successions qui considèrent la forêt comme un fardeau : « en réalité, je voudrais m'en débarrasser » explique ainsi une retraitée rencontrée (Hondet, 2017). Si les propriétaires de la deuxième classe (17.17% de l'échantillon) n'ont également aucune ambition en matière de production de bois d'œuvre ou de bois d'industrie, ils entretiennent néanmoins leur forêt, souvent composée d'essences feuillues, dans une logique d'autoconsommation avec des objectifs environnementaux ou patrimoniaux. Situés en marge des réseaux forestiers mais pouvant être membre de sociétés de chasse, ces propriétaires ne sont donc pas totalement « inactifs » même s'ils n'ont aucune intention de mobiliser davantage leurs bois dans le but d'une filière industrielle quelconque. Plus indécis, les propriétaires de la troisième classe (19.15% de l'échantillon) souhaitent s'investir davantage dans la gestion de leur forêt, pour la biodiversité ou le bois-énergie, mais ne disposent ni des connaissances, ni des réseaux, ni des moyens économiques nécessaires. Autrement dit, l'inactivité de ces propriétaires relève moins d'un manque d'intérêt que d'un déficit de capitaux, social et cognitif, et de réseaux. Quant aux deux dernières classes, qui concernent respectivement 19.15% et 17.17% de l'échantillon, elles regroupent des propriétaires qu'on peut considérer comme actifs au regard des attendus actuels de la filière. Ayant des propriétés d'au moins 10 ha et des objectifs essentiellement productifs, ils sont membres d'organisations forestières, se tiennent informés et délèguent la gestion de leur forêt surtout composée de résineux, voire pour les plus de 25 ha, la gèrent directement en lien avec des experts. Au final, les totalement « inactifs » concernent uniquement la classe 1 et donc moins d'un tiers de l'échantillon. De plus, ces inactifs ne sont pas forcément opposés à un changement de pratiques dans la mesure où certains voudraient vendre leur forêt. Inversement, les membres de la classe 2, sans être inactifs, paraissent les plus rétifs à un changement de pratiques porté par le seul enjeu de la mobilisation. Enfin, la classe 3 semble le public cible d'un programme tel que FOREDAVENIR même si au final celui-ci a peut-être surtout touché des propriétaires appartenant aux classes 4 et 5. En effet, le poids des objectifs quantitatifs fixés en amont du programme et la rationalité technico-économique d'opérateurs habitués à intervenir sur la forêt cultivée de pin maritime a conduit FOREDAVENIR à élargir son aire d'intervention au risque de privilégier des propriétaires déjà bien insérés et partageant les mêmes référentiels productifs.

Retombées :

Bien que reconnue, la diversité des propriétaires forestiers et de leurs contributions tend à être éludée ou même à devenir un problème lorsque le débat se focalise sur les enjeux de la mobilisation des ressources biomasses. Ne reste plus alors que les difficultés structurelles connues depuis longtemps et

les critiques sur les contraintes et les freins au changement dans le domaine de la gestion forestière. Sans éluder le poids de certains facteurs, notre étude montre cependant que les propriétaires dits « inactifs » ne se désintéressent pas forcément de leur forêt et que certains sont même en demande de référentiels techniques et de services permettant de concilier biodiversité et bois-énergie. L'un des enjeux d'une bio-économie forestière cherchant, au-delà des discours d'intentions, à faire tenir ensemble environnement et économie pourrait être alors de regarder cette diversité moins comme un handicap que comme un levier d'innovation et d'adaptation aux changements globaux (Lawrence, 2017 ; Weiss et al., 2019). En indexant les objectifs de mobilisation des bois à des ambitions d'amélioration des peuplements et de remise en gestion durable de la ressource, un programme tel que FOREDAVENIR offrait *a priori* un cadre propice à cette orientation. Mais il a aussi mis en lumière un processus tendanciel d'homogénéisation de l'ingénierie forestière et de concentration de l'offre de services. Or, plus rarement souligné dans le domaine forestier, cette réduction de l'éventail des possibles technico-économiques constitue certainement un facteur de démobilité pour nombre de propriétaires. Au final, il pourrait être intéressant de regarder ces derniers moins comme des inactifs que comme des « consommateurs » dont les pratiques se construisent à l'intersection des motivations individuelles et d'une offre de services (Shove et Panzar, 2010 ; Dubuisson-Quellier et Plezz, 2013).

Bibliographie (10 références max.) :

Démolis C., Dereix C., Vallance M., 2015. *Synthèse de 30 ans de rapports sur la forêt et le bois*. Rapport de synthèse de missions d'expertise, n°14060 CGAAER.

Dubuisson-Quellier S., Plessz M., 2013. La théorie des pratiques : quels apports pour l'étude sociologique de la consommation ?, *Sociologie*, 4, 4, 451 à 469.

Hondet, 2017. *Quand la transition énergétique redéfinit la gestion forestière : Enquête exploratoire sur un programme de mobilisation des bois en Gironde*, Mémoire de stage de fin d'études pour l'obtention du titre Ingénieur de Bordeaux Sciences Agro, 35 p.

Joly, P.B., 2015. Le régime des promesses technoscientifiques, In Audétat, M. *Pourquoi tant de promesses*, Paris, Hermann, 31-48

Lawrence A., 2017. Adapting through practice: Silviculture, innovation and forest governance for the age of extreme uncertainty, *Forest policy and Economics*, 79, 50-60

Lawrence A., 2018, Do interventions to mobilize wood lead to wood mobilization? A critical review of the links between policy aims and private forest owners' behaviour, *Forestry*, 91, 401-418

Ministère de l'agriculture et de l'Alimentation, 2016. *Programme National de la forêt et du Bois 2016-2026*, 47 p.

Ministère de l'agriculture et de l'Alimentation, 2017. *Stratégie Nationale de Mobilisation de la Biomasse*, 131 p.

Shove E., Pantzar M., 2005. Consumers, producers and practices, *Journal of Consumer Culture*, 5.

Silver, E.J., Leahy, J.E., Weiskittel, A.R., et al. 2015. An evidence-based review of timber harvesting behavior among private woodland owners. *J. For.* 113, 490–499.

Weiss G., Lawrence A., Lidestav G , Feliciano D., Hujala T., Sarvašová Z., Dobšinská Z., Živojinović I, 2019. Research trends: Forest ownership in multiple perspectives, *Forest Policy and Economics*, 99, 1-8